

MORALE

Énergies Cœur de Corrèze

Siège social : Mairie de Naves

1, rue de l'Hôtel de Ville 19460 Naves

Site web: coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr Mail: coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr

Facebook: @EnergiesCoeurDeCorreze

Téléphone :

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES SCIC SAS CENTRALES VILLAGEOISES **ENERGIES COFUR DE CORREZE**

SCIC SAS à	capital variable – RCS BRIVE 909 153 553 – Capital social initial de 78200€
Important : document	à remplir lisiblement en deux exemplaires
	Madame Monsieur Nom:
JE SUIS UN·E CITOYEN·NE, PARTICULIER MAJEUR·E	Nom de naissance : Prénom : Prénom :
	Adresse:
	Code postal : Commune :
	Téléphone :
	Adresse mail :
	Né.e le : à :
	Nationalité : Profession :
	Situation de famille : Célibataire □, Marié.e □, Pacsé.e □, Veuf.ve □, Divorcé.e □
	Préciser le régime de mariage le cas échéant :
	LE·LA REPRÉSENTANT·E Père □ Mère □ Tuteur légal □ Madame □ Monsieur □
OU LE SOUSCRIPTEUR EST MINEUR·E,	Nom : Prénom :
	Adresse:
	Code postal : Commune :
	Téléphone:
JE SUIS SON·SA REPRESENTANT·E LÉGAL·E	Adresse mail :
	Né.e le :
	LE·LA MINEUR·E Nom :
	Prénom : Né.e le :
	PRÉCISER LES COORDONNÉES DU SOUSCRIPTEUR (PERSONNE MORALE)
OU JE SUIS UNE ENTREPRISE, COLLECTIVITÉ, ASSOCIATION,	Raison sociale : Forme juridique :
	Adresse siège social :
	Code postal : Commune :
	SIRET:
	Représenté par : Madame Monsieur Nom :
PERSONNE	Dránam : Tálánhana :

Prénom :

Adresse mail:.....

Agissant en qualité de :

JE SOUSCRIS EN CHOISISSANT LE NOMBRE DE PARTS SOCIALES En parfaite connaissance des statuts de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif - Société par Actions Simplifiées à capital variable Centrales Villageoises Énergies Cœur de Corrèze, déclare par la présente souscrire au capital de la société ci-dessus mentionnée à hauteur de :				
Nombre de part·s souscrite·s :	part·s de 50€ =	€ (total en chiffres)		
Somme totale en toutes lettres :				
émises dans le cadre des limites fixées aux statuts pour la variabilité du capital social. L'intégralité des actions souscrites seront immédiatement libérées.				
Règlement par chèque à l'ordre des « Centrales Villageoises Énergies Cœur de Corrèze » ou par virement au compte de la SCIC-SAS Centrales Villageoises Énergies Cœur de Corrèze ouvert au Crédit Agricole Centre France – IBAN : FR76 1680 6099 3966 1188 3817 425 – BIC : AGRIFRPP868				
La présente souscription s'effectue dans le cadre de l'article L314-27 du Code de l'Energie autorisant les sociétés par actions régies par le livre II du code de commerce et les sociétés coopératives régies par la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 constituées pour porter un projet de production d'énergie renouvelable à proposer des parts de leur capital social aux personnes physiques, aux personnes morales (dont les collectivités territoriales).				
3 SIGNATURE				
☐ Je certifie avoir pris connaissance du Document d'Information Synthétique publié par la société SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze préalablement à la présente offre de titres.				
☐ Je déclare vouloir devenir sociétaire de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze.				
☐ J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par courrier électronique, que la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, SCIC-SAS Centrales Villageoises Énergies Cœur de Corrèze ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'information et de vote par correspondance et plus généralement d'être destinataire d'information et de communications institutionnelles de la part de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze.				
Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, SCIC- SAS Centrales Villageoises Énergies Cœur de Corrèze, limiter les frais de gestion et économiser le papier.				
Fait à		Le/ (en 2 originaux)		
Écrire à la main : Bon pour souscription de [nombre] parts sociales de 50 euros				

Signature du

souscripteur/représentant légal

Les informations communiquées seront enregistrées par Energies Cœur de Corrèze uniquement pour le traitement de votre demande. Ces informations sont obligatoires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces droits peuvent s'exercer auprès de la SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze, Siège social: 1, rue de l'Hôtel de Ville 19460 Naves